

13.09.2012 – 15:32 Uhr

Cours du franc : la position de l'USS Le cours plancher doit être relevé dès que possible

Bern (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) a pris connaissance de la décision de la Banque nationale suisse (BNS) de continuer à imposer « avec toute la détermination requise » l'actuel cours plancher du franc. C'est absolument nécessaire, car le franc est fortement surévalué. Pour garantir quelque peu les salaires et les emplois, il faudrait un cours d'au moins 1,40 franc pour 1 euro. Vu les risques de récession, un franc encore plus faible serait même nécessaire.

Actuellement en Suisse, les prix baissent. Le PIB baisse et le chômage augmente. On court un risque de récession et la stabilité des prix n'est plus garantie. L'année prochaine, l'inflation sera proche de zéro. Comme l'indice suisse des prix à la consommation surestime le renchérissement, l'évolution effective des prix devrait être moins importante. Dans son message à la BNS, le Conseil fédéral écrit que la stabilité des prix doit être assimilée à une inflation d'environ 1 %.

Dans une telle situation, le mandat de politique monétaire de la BNS prescrit très clairement une politique monétaire expansive. Or, avec un franc toujours fortement surévalué, c'est une politique restrictive qui est appliquée. Certes les taux d'intérêt sont bas, mais cet avantage pour l'économie suisse se trouve plus qu'anéanti par la surévaluation du franc. Les indicateurs, comme le « Monetary Conditions Index », le montrent clairement. Selon son mandat, la BNS devrait ainsi relever aussi rapidement que possible le cours plancher du franc.

Contact:

Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef et premier secrétaire de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100724776> abgerufen werden.